

DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

L'épreuve Théorique Générale

Avant le passage de l'examen pratique, l'élève doit obtenir l'ETG (Epreuve Théorique Générale).

Sous réserve d'avoir choisi le forfait Code proposé par l'Ecole de Conduite Nouvel'R, il pourra :

- Disposer d'un accès en ligne pour suivre les cours et s'entraîner quand il le souhaite
- Accéder aux séances d'entraînement au bureau pendant les horaires d'ouverture (disponible sur le site internet et au bureau)
- Assister aux leçons dispensées par un enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière diplômé (horaires sur le site internet et affichées au bureau)

Conditions :

- à partir de **15 ans** dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC)
- à partir de **16 ans** pour la formation traditionnelle
- L'école de conduite réalise les démarches nécessaires auprès des services compétents (ANTS) afin de justifier de l'attestation d'inscription au permis de conduire (AIPC)
- L'inscription à l'examen dans un centre agréé pour le passage de l'épreuve théorique général du permis de conduire (ETG) sera effectuée par l'élève qui choisira lui-même le centre, la date et l'heure, et règlera la redevance de 30€ directement auprès de l'opérateur (liste des opérateurs agréés accessible à l'accueil)

Déroulement de la formation pratique à l'École de conduite NOUVEL'R

A l'école de conduite Nouvel'R, vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

- La formation débutera par une **évaluation initiale**, en voiture afin de déterminer vos aptitudes et le volume d'heure nécessaire. Cette estimation vous sera présentée et sera accompagnée d'un devis précisant le tarif de chaque prestation ainsi que le coût global de votre formation. Légalement, un minimum de 13h en boîte automatique et de 20h en boîte manuelle est requis.
- La formation se base sur le **REMC** (Référentiel à l'Education pour une Mobilité Citoyenne). Afin de disposer de repères, quatre compétences permettent à l'élève de se situer dans sa progression. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux que l'élève conducteur doit acquérir au fur et à mesure de sa formation.
- **Des bilans de compétence** seront effectués à la fin de chaque compétence. Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera ainsi possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à travailler.
- Un examen blanc sera être réalisé à la fin du programme afin de valider les savoir, savoir faire et savoir être.
- **Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter à l'épreuve pratique du permis de conduire.**

Le petit + :

Ces formations se déroulent sur des Tesla Model 3 (électriques) pour l'apprentissage en Boîte Automatique et sur une Seat Arona (Gaz Naturel pour Véhicule) pour l'apprentissage en Boîte Manuelle. Ces véhicules ont été sélectionnés par Nouvel'R car ils sont plus écologiques que des véhicules thermiques (Essence ou Diesel). Ainsi, Nouvel'R réduit l'impact environnemental de la formation et sensibilise l'élève à un déplacement plus respectueux de l'environnement.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Votre formateur sera présent dans le véhicule pendant l'épreuve.

Lors de cette épreuve d'une durée de 30 minutes, vous allez devoir :


- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.



Liberté - Égalité - Fraternité
République Française

Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Mer

Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. H)

N° : _____ SÉRIE

EXEMPLAIRE ADMINISTRATION

Date : ____/____/____ Centre : _____ N° de département : ____

L'expert(e) - Nom : _____ Chargé(e) de l'évaluation de l'épreuve en circulation de : _____

Mme, Mlle, M.⁽¹⁾ : _____ Prénom : _____

(1) Rayer les mentions inutiles : nom de naissance ou/et du nom d'usage s'il y a lieu

Catégorie de permis sollicitée : A A1 B B1 EB C EC D ED

Atteste de la réussite à l'examen de l'intéressé(e) : né(e) le : ____/____/____ à : _____

N° de département : ____ ou pays : _____ déjà titulaire des catégories de permis : _____

régularisation dispensé(e) d'épreuve pratique (Art. R 224-20 du Code de la Route) N° du permis : _____

| Résultat d'examen | Codes spécifiques : | Signature : |
|---|--|----------------|
| (entourer la mention correspondante et rayer celle inutile) <b style="color: green;">FAVORABLE <b style="color: red;">INSUFFISANT Examen non mené à son terme <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> 01 <input type="checkbox"/> 101 <input type="checkbox"/> 102 <input type="checkbox"/> 103 <input type="checkbox"/> 105 <input type="checkbox"/> Ar <input type="checkbox"/> 106 jusqu'au : _____ Vaut titre de conduite à compter du : _____ Visite médicale valide jusqu'au : _____ Autres codes : _____ | _____ _____ |

| Bilan des compétences | Niveaux d'appréciation | | | | | Autonomie conscience du risque | | |
|--|------------------------|---|---|---|---|--------------------------------|-------|----|
| | E | 0 | 1 | 2 | 3 | bons | atons | me |
| Connaitre et maîtriser son véhicule | | | | | | | | |
| Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord | | | | | | | | |
| Effectuer des vérifications du véhicule | | | | | | | | |